

LE CANADIEN.

NOS INSTITUTIONS NOTRE LANGUE ET NOS LOIS
P. EVANTUREL, Propriétaire-Editeur, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Le Concile Œcuménique.

On sait que le Pape Pie IX vient de décider la convocation d'un concile œcuménique qui s'ouvrira à Rome le 8 décembre 1869. La bulle de convocation a été lue le 25 juin à St. Pierre, sous l'auréole de la basilique, par Mgr. Louis-Philippe de Montebello, évêque de Rome, et par les cardinaux assistants. Une correspondance de Rome nous fournit sur cette cérémonie les renseignements suivants :

Le cérémonial usité pour cette lecture a été plus simple qu'on ne l'avait prévu. Au lieu de la faire accomplir par les cardinaux de Rote, on l'a confiée aux prélats qui ont mission d'enregistrer les actes du Saint-Siège. On a renoncé à l'ancien usage si imposant et si caractéristique de la cavalcade. La lecture faite à St. Pierre, Mgr. Colombo, précédé des trompettes du Sénat et du peuple romain, est allé en carrosse, escorté par des gardes, renouveler cette lecture sous le portique de Saint-Jean de Latran.

Mgr. Colombo est, dit-on, descendant de la famille du célèbre navigateur génois Christophe Colomb (Cristoforo Colombo), qui découvrit l'Amérique. Quand le malheureux Maximilien passa à Rome avant de se rendre au Mexique, Mgr. Colombo lui offrit un livre magnifiquement relié où se trouvaient rapportées les preuves de cette descendance illustre.

Le pape a chanté la messe. Chose étrange, rien dans sa voix n'annonçait ni la fatigue, ni le tremblement habituel des septuagénaires. Le timbre en est jeune et pur, et l'on a peine à comprendre qu'un vieillard à jeun, par une chaleur étouffante, accomplisse, quatre heures durant, sans trahir la moindre défaillance, une suite de cérémonies vraiment épuisantes. Je dis épuisantes, car, pour ne parler que des réceptions, voici ceux que porte le pape, qui résume dans sa personne tout l'ensemble de la hiérarchie ecclésiastique :

Comme clerc, il porte la soutane de laine blanche ;
Comme sous-diacon, la tunique de soie rouge ;
Comme diacre, la dalmatique de soie rouge ;
Comme prêtre, l'aube, le cordon, la maniple et la chasuble de soie rouge brodé d'or ;

Comme évêque, le rochet, les bas lamés d'or, les sandales, les gants de soie rouge brodés d'or, la croix pastorale ornée de pierres précieuses, la mitre de drap d'or, l'étole pendante de soie rouge brodée d'or, et le grénil de lin ;

Comme métropolitain de la province romaine, primat d'Italie et patriarche d'Orient, le pallium de laine blanche, orné de croix noires et attaché par trois épingles d'or ;

Comme pape, la calotte blanche, la ceinture d'or à laquelle pend au côté gauche une amulette de soie rouge brodée d'or ; la faldie, immense jupe de soie blanche, destinée à donner à la figure du pape, lorsqu'il est debout, des proportions gigantesques ; la fanoia, qui a la forme d'une double pèlerine, est fait d'une étoffe de soie blanche rayée en or et anaranthée ; la tiare, si lourde à porter, et enfin la ferula, bâton pastoral surmonté d'une croix patée.

A l'issue de la messe, le pape, porté en sedia gestatoria, s'est arrêté au milieu de la grande nef, a entendu la protestation du saint siège contre les usurpations anciennes et récentes, lui par le procureur fiscal de la chambre apostolique, et y a répondu par les formules contenues dans ses allocutions et auxquelles a adhéré unanimement l'épiscopat catholique.

Le concile s'ouvrira le 8 décembre 1869, jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Chacun sait et constate, dit St. Saunier, — quelle horrible tempête bouleverse aujourd'hui l'Eglise, et quels maux énormes affligent la société civile elle-même. En effet, les ennemis les plus acharnés de Dieu et des hommes foulent aux pieds la suprême autorité de ce siège apostolique ; ils méprisent toutes les choses sacrées et pillent les biens ecclésiastiques.

Les familles religieuses s'éteignent ; des livres impies de tout genre, des journaux pestilentiels, une foule de sectes les plus perverses se répandent de toutes parts ; on enlève presque partout au clergé l'éducation de la malheureuse jeunesse, et ce qui est pire, dans des bagnes, d'iniquités... Il faut donc que nous appliquions de plus en plus nos forces à réparer les ruines de l'Eglise.

Tel est le but du concile œcuménique. " Il aura pour fonctions d'examiner, d'étudier et de déterminer, avec le plus grand soin, les choses qui, en particulier, dans ces temps si difficiles ont point objet : la plus grande gloire de Dieu, l'intérêt de la foi et la discipline du clergé, tant régulier que séculier ; ainsi que son instruction solide et salutaire ; l'observance des lois ecclésiastiques, l'amélioration des mœurs et l'éducation de la jeunesse chrétienne, ainsi que la paix et la concorde générale."

Nouvelles diverses.

Une série de grosses nouvelles :

M. de Périgny, avant le départ de l'empereur pour le camp de Châlons, a parlé très énergiquement contre la politique pacifique de M. Rouher, et contre M. Rouher lui-même. Il a tenu ce discours, tout le monde s'occupe, dans une séance du conseil privé. A Châlons, l'empereur a parlé poliment, ce qui n'est pas trop dans ses habitudes ; il a fait beaucoup de compliments aux soldats, et de champagne aux officiers ; l'aspect du camp de Châlons, le jour des grandes manœuvres, était l'aspect d'une vaste guinguette ; on se remuait les libations de Satory.

Ce n'est pas tout encore : on voit depuis quelques jours un certain nombre de Prussiens circuler dans Paris, et s'y livrer à de sinistres prédictions ; ils annoncent, dans les termes les plus positifs, la guerre pour le mois d'octobre prochain ; on a vu des émissaires prussiens, bien qu'ils ne soient pas encore arrivés, et qu'il paraissent un peu absurde que M. de Bismarck envoie des prophètes pour nous remplir de terreurs. Mais, ce qui est hors de doute, c'est que trente officiers de l'état-major seraient allés sur le Rhin, afin d'y trouver les endroits les plus commodes pour faire passer un corps d'armée de la rive gauche à la rive droite, si ce fleuve, que nous avons tant de fois traversé, n'était connu depuis longtemps.

Enfin, voilà que le ministre de la guerre danois, celui qui a déjà fait, l'hiver dernier, une visite au maréchal Niel, M. Rasmussen, est signalé comme arrivant de Vienne à Paris en compagnie de M. Falbe, qui représente le Danemark en Autriche. Ces deux personnages viennent tous deux à Paris pour signer une convention avec la France.

— On écrit de Jérusalem au *Moultier* :

" Sur notre sol rempli de souvenirs, indépendamment des lieux saints propre-

ment dits, il existe certains emplacements où d'antiques légendes recommandent à la vénération des chrétiens. Tel est un terrain situé sur le mont des Oliviers, et qui serait, selon la tradition, la place même où Jésus-Christ a enseigné le *Pater Noster* à ses disciples. Ce lieu a conservé, de temps immémorial, le nom de la sublime prière. Une Française, Mme la princesse de la Tour d'Auvergne, qui, grâce à la nouvelle loi accordant aux étrangers le droit de propriété, a pu acquérir ce terrain, a eu la pensée de le céder, à titre gratuit, au gouvernement de l'Empereur.

Cette donation est faite sans aucune condition onéreuse, et Mme de la Tour d'Auvergne s'est réservé seulement, par acte dressé en chancellerie, le droit de continuer à faire édifier, conformément au plan qu'elle a communiqué au département des affaires étrangères de France, des constructions dont l'ordonnance rappelle celles du Campo Santo de Pise. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir, grâce à la généreuse et patriotique initiative de Mme la princesse de la Tour d'Auvergne, ce lieu, consacré par un pieux souvenir, devenu la propriété de la France. Le sultan avait d'ailleurs, à la suite d'une démarche de l'ambassadeur de France à Constantinople, M. Bourée, accordé un *cadé* ou rescrit impérial, autorisant cette mutation, et le gouverneur de Palestine, Nâzi pacha, a dispensé le conseil général français de tout droit à acquiescer au Trésor ottoman.

— Une visite à l'Exposition Internationale du Havre est un passe temps à la mode aujourd'hui. Le voisinage de Frascati et de la plage de Trouville rendent ce voyage d'autant plus agréable.

A cette exposition, l'Angleterre est magnifiquement représentée et tient la seconde place. L'Allemagne et les puissances du Nord viennent ensuite comme importance de coopération. Mais les Etats-Unis, qui, par leur nature essentiellement industrielle et maritime auraient dû y tenir un des premiers rangs, se trouvent malheureusement représentés par quelques expositions seulement. Les contributions américaines se bornent à quelques modèles de bateaux pêcheurs et de steamers, à des appareils pour peser les câbles télégraphiques, pour dériver et descendre les chaloupes de sauvetage. On y remarque encore un modèle de machine à charger les navires, deux nouveaux radars de navigation, une presse hydraulique et un signal d'alarme automatique, annonçant la présence des voies d'eau dans l'importance de la cale, Bref, ce département est pauvre relativement au riche contingent qu'aurait pu fournir l'élément maritime et mécanique de l'Union. Les organisateurs de l'Exposition ont un peu déçus de ce côté, mais l'opinion les vengera en taxant les Américains de faux orgueil et de jalousie mesquine. On commence à s'apercevoir en Europe que ce peuple est loin d'être stérile ; il prend des airs de nation privilégiée et aristocratique, et ses dédaigns sont sournois comme des enfantillages. C'est un peu le résultat des flatteries serviles dont le parti dit libéral l'enseigne à tort et à travers.

— On écrit de Munich à la *Gazette d'Augsbourg*, du soir :

On parle ici, très sérieusement, des prochaines fiançailles de S. M. le roi de Bavière avec la princesse Marie Alexandrovna, fille de l'Empereur de Russie. Vous savez que la famille impériale de Russie est attendue le mois prochain à Kissingen. On rattache à ce voyage le

projet de fiançailles dont il est question. Il est probable que cette cérémonie aura lieu à Munich, où l'Empereur Alexandre arrive vers le 15 juillet. La princesse Maria est née le 17 octobre 1853. On la dit aussi belle qu'aimable.

Le mont Cenis.

Un voyageur qui a traversé le mont Cenis lors de l'inauguration du chemin de fer, fait le récit suivant :

Je quittai Turin, dit-il, à 5 h. 30 m. du matin, le 17 juin, avec ma famille et environ 500 kil. de bagage, et j'arrivai à Suze après un voyage d'une couple d'heures.

Le train se composait de trois wagons de première classe pouvant contenir chacun douze personnes, d'une voiture pour le garde-frein et d'une locomotive. Tous les trains sont conduits par trois employés : un chef de train et deux sous-chefs ; il y en a un pour chaque voiture, sans compter les deux hommes qui sont pour la machine. Les wagons sont bien construits et ont environ la dimension d'un omnibus ; les places sont disposées de la même façon que dans cette voiture. On a pris la précaution d'établir des fenêtres qu'on ne puisse ouvrir, parce que, dans les endroits où il y a de la maçonnerie, des tunnels, etc., qui ne sont qu'à quelques pouces de la ligne, un voyageur imprudent qui passerait sa tête par la portière pourrait se blesser.

Nous étions vingt voyageurs, en tout dont douze de dames. Nous avons quitté Suze à 8 heures 50 minutes du matin. L'ascension a immédiatement commencé.

Le voyage a déjà été décrit, aussi n'en ferai-je pas une description détaillée. Je ne vous citerai que les ouvertures qu'on a faites, par intervalles, dans les tunnels, pour garantir de l'asphyxie les premiers voyageurs. " Garder les portes fermées," telle est la seule règle à suivre.

A dix heures du matin, nous atteignîmes le sommet de la montagne, après plusieurs courtes haltes pour rafraîchir nos machines altérées ; puis nous descendîmes à la vitesse moyenne de 15 kilomètres par heure, jusqu'à Lanslebourg où nous arrivâmes à 11 heures et 15 minutes.

Il est difficile de ne pas se sentir ému au suivant la pente qui mène de ce village de Saint-Michel par Modane ; mais la voie et les machines ont été si bien construites qu'il n'y a pas lieu d'avoir peur.

Une plaisanterie américaine.

On avait très bien diné en joyeuse compagnie ; on prenait le café. Entra deux petits verres, M. Williams X..., un grand commerçant de New-York, affirmait que si un journal voulait s'amuser à le faire mourir dans ses colonnes avant l'époque fixée par la Providence, il ne ferait aucune démarche pour démentir la nouvelle ; au contraire, il la confirmerait. Seulement, il connaissait, prétendait-il, un moyen sûr de faire annoncer dans les vingt-quatre heures sa résurrection par celui-là même qui aurait été le premier à publier sa mort.

— C'est impossible, s'écria M. Kold..., éditeur-propriétaire d'un des journaux les plus répandus de New-York. Si je me décidais, moi, à vous enterrer demain, vous-même m'érigeriez pour me prier de vous ressusciter.

— Je vous dis que non, répondit M. Williams ; ce sera vous même qui, dans

les vingt-quatre heures, me ressuscitez, et peut-être ne les attendrez-vous pas.

— Parions 100 dollars, riposta l'éditeur.

— J'aime mieux 200...

— Soit, demain vous mourrez. Je vais envoyer tout de suite la note de votre décès à mon journal.

En effet, le lendemain, dans l'édition du matin du journal de M. Kold..., on lit : " Nous donnons une bien triste nouvelle à notre monde commercial. M. Williams X..., est mort hier soir, entre dix et onze heures, de la rupture d'un anévrysme. Tous ceux qui l'ont connu s'enlèvent aux regrets de sa famille, etc."

Pendant cinq minutes, à l'ouverture de la Bourse, on s'occupa de cette nouvelle ; puis on n'y pensa plus. On en parla de nouveau à l'arrivée du numéro de la *Mid-day Gazette*. Cette feuille, qui se publie à midi, confirmait la triste nouvelle de la mort de M. Williams X..., et ajoutait : " On a trouvé dans les papiers du défunt un testament qui institue son légataire universel M. Kold..., éditeur-propriétaire du journal. Toutes les personnes qui avaient des affaires pendantes avec M. Williams sont priées de s'adresser de ce jourd'hui à M. Kold..., qui succède dans les droits et obligations du regretté M. Williams."

A peine cet article eut-il été publié qu'une foule immense assiégea les bureaux de M. Kold... On venait lui présenter des factures, des traites, des déchantillons ; on devait lui demander des renseignements, etc.

M. Kold... ne put éviter ces ennemis qu'en faisant placer à sa porte une note affiché qui démentait la nouvelle de la mort de M. Williams, et par conséquent celle du testament. Il eut soin de mettre son premier entrefilet sur le dos d'un *reporter*, qui avait été induit en erreur par une ressemblance de nom ; il renouvela l'annonce dans son journal du soir.

A trois heures, M. Williams se présentait dans le cabinet de M. Kold... pour toucher les 200 dollars du pari.

Une visite à Bedlam.

De toutes les maladies auxquelles l'espèce humaine est sujette, la folie est celle qui possible au plus point de la triste privation d'intérêt et de faire réfléchir.

Protégée insaisissable, elle sait revêtir tant de formes diverses et si différentes les unes des autres, qu'elle ne laisse jamais l'observateur, et cela se comprend d'autant mieux que, dans chacune de ses métamorphoses, elle révèle tout au long la douloureuse histoire d'une existence brisée.

Qu'est-ce en effet que la folie, sinon la réverbération pour ainsi dire continuelle du coup de soleil, qui a ébloui d'abord et puis aveuglé la raison ?

Peu ou beaucoup, dans ses actes ou dans ses paroles, le fou nous laisse tous jours deviner quelle a été l'idée fantôme qui, le hantant nuit et jour, a fini par le traquer son cerveau.

Je ne saurais mieux comparer les sentiments d'un homme entrant pour la première fois dans un hospice d'aliénés qu'à cette espèce de sensation mixte que ferait naître la vue d'une tête humaine avec un visage représentant, d'un côté la tragédie funèbre, et de l'autre la comédie souriante.

A Bedlam, ce contraste vous frappe à chaque pas.

Ici, c'est le fou mélancolique ; il fait toute la société et se repait de son mal ; pour lui plus de soleil, plus d'étoiles ;

son ciel est toujours sombre ; la vie lui est à charge ; il n'a qu'une pensée : la mort.

Là, c'est le fou rieur, avec son interminable défilé de rires ; la raison absente a laissé derrière elle une gaieté qui fait mal à voir. Il se livre à des contorsions continuelles, et passe sa journée à se tenir les flancs ; on dirait qu'il a absorbé trop d'oxygène, quelque chose comme une forte dose de gaz comique. D'autres pleurent à côté de lui sans qu'il s'en aperçoive ; il rit toujours et quand même ; et si vous lui demandez ce qu'il sent ses voisins, il vous répond " qu'il n'est rien, qu'il se sent à merveille, qu'il a son cœur très heureux." En quelques minutes vous devenez son ami, et lorsque vous faites mine de vous éloigner, il vous prend la main, se penche pour vous embrasser, et ne vous lâche qu'après que vous lui avez promis de passer au moins une quinzaine de jours avec lui, à votre prochaine visite.

Voici venir maintenant le fou bourru, inquiet, taciturne ; il ne s'éloigne pas à votre approche, mais quand vous passez à côté de lui, il se gare comme si vous aviez la peste ; tendez lui la main et vous verrez de quel œil il vous regardera. Vous échapperez à une parole polie à son adresse ; vite il retrouve l'usage de sa langue, et les éphémères malonnantes pleuvent sur vous comme une grêle. Il s'anime en parlant et son vocabulaire est inépuisable ; vous le prendriez pour un habitué des halles. Jusqu'à ce qu'il ait exhalé sa bile, il vous marchera sur les talons en vous accablant de sottises. Le seul parti à prendre, c'est de se taire et ne pas se retourner.

La catégorie la plus nombreuse est celle des fous monomanes.

Leur idée fixe et unique, c'est quelque hallucination étrange sous l'empire de la quelle ils vont s'affaiblissant de plus en plus, jusqu'à mourir ou la mort les délivre de leur mauvais génie.

Terminez vos regards à droite : en voilà plusieurs qui s'avancent, examinez-les.

L'un, ce vieillard qui n'a pas plus de quarante ans malgré ses cheveux blancs et ses rides, vit dans des trances continuelles ; à chaque pas il détourne la tête et jette un coup d'œil en arrière. Devinez ce qu'il craint nuit et jour ; rien, moins que rien : la décharge d'une batterie électrique. Il voit partout des bouteilles de Leyde gigantesques, des piles de Volta d'une puissance foudroyante, et il frissonne constamment comme sous l'action d'un fluide électrique.

L'autre paraît jeune encore ; à son tempérament sanguin, aux veines de la face et du cou gonflées à se rompre, on reconnaît l'homme violent, emporté, il deviendra fou furieux, et il faudra lui mettre la camisole. Il demande avec colère à des personnages invisibles qui le retiennent de le laisser libre. Il veut aller livrer à la justice, faire comparaître en Cour d'assises un personnage très haut placé qui s'est attaché du bec et de l'ongle, boit son sang et ne lâche sa proie aujourd'hui que pour recommencer demain à lui infliger le même supplice.

Ce troisième enfin marche comme le vent ; sa figure respire la joie la plus pure et le contentement de l'homme arrivé au but de ses longues recherches. N'essayez pas de l'arrêter, il n'a pas le temps ; il court se faire breveter pour trois ou quatre inventions qui empêcheraient les incendies, détruiront les voleurs et rendront toute guerre impossible.

perspective ; puis, comme je ne bronchais pas, il reprit :

— La paix du monde est à Lisbonne. Mon auguste frère Napoléon l'a promis. Aussitôt que les Anglais auront repris la mer et seront confinés dans leur île, l'empereur leur accordera la paix et les mettra pour toujours dans l'impossibilité de nuire au continent...

J'avais sans doute l'air un peu distrait, car il sentit la nécessité de frapper un grand coup, et me dit :

— Capitaine Robert... car vous étiez capitaine au temps de la République, m'a dit M. le comte Spada ?

Je fis un signe d'assentiment.

— Capitaine Robert, reprit le roi, je vous fais colonel dans ma garde royale, comte de Barbastro, et je vous assigne une pension de trois mille ducats sur ma cassette particulière.

— Sire, répliquai-je aussitôt, je suis vraiment touché des bontés de Votre Majesté que je n'ai pas encore suffisamment méritées, mais...

Joseph fronça le sourcil et parut indigné d'entendre ce dernier mot auquel il ne s'attendait guère.

— Mais ?...

— Mais, sire, je ne puis accepter. En effet, j'aurais été forcé d'abandonner ma vengeance et Manléon.

— Vous refusez !

— Sire...

— Craignez-vous de changer de patrie.

— Sire, je suis proscrit en France.

— Raison de plus. Je vous garderais près de moi. Quel crime avez-vous donc commis ?

— Aucun, sire... Un duel malheureux avec un officier d'un grade supérieur au mien !...

Je ne mentais pas, mais je ne jugeais pas nécessaire de lui dire toute la vérité. Cependant j'eus le courage de lui faire confidence de mon véritable nom, et, à quelques circonstances près, de mon histoire. Il parut touché de ma confiance, car il était bon homme au fond ; n'ayant pas toujours été roi ; et quoi qu'un peu blessé de mon refus d'entrer à son service personnel, il m'offrit lui-même de demander ma grâce à Napoléon.

— Mais, ajouta-t-il, vous savez par quels services il faudra mériter cette faveur. L'empereur pardonne beaucoup à ceux qui le servent bien. Allez donc

La liste serait longue s'il fallait énumérer tous les genres de folie. En dehors de ceux dont nous venons de parler, il y a encore :

Le fou laconique comme un fils de Laocédon, qui ne répond jamais que par un mot, un geste, un signe.

Le fou bavard, avec ses histoires très longues et très décousues ;

Le fou hâbleux dont l'apômb est proche parent de celui de feu le baron de Grac ;

Le fou tragédien à l'allure et au maintien de quelque Talma en casque de fer blanc, récitant un monologue de Racine ou de Corneille.

Et, en dernier lieu, le fou qui j'appellerai " faux marié ; " car il vous touchera jusqu'aux larmes en vous parlant d'une femme et de plusieurs enfants qu'il n'a jamais eus.

Une remarque qu'on ne peut s'empêcher de faire à Bedlam, ainsi que dans toute autre maison de fous, si l'on y a seulement quelquefois, c'est que les aliénés dont le dérangement d'esprit est déjà incontestable, quoiqu'il laisse encore quelque espoir de guérison, paraissent presque toujours parfaitement raisonnables.

Il faut en quelque sorte les étudier de très près pour se rendre compte de leur situation.

Cet état de transition se prolonge souvent pendant des mois et même des années. Puis, un beau jour, par une bagatelle, le malade s'irrite, trépigne, s'emporte, brise tout ce qui lui tombe sous la main, pleure, crie, rugit, devient furieux, et c'en est fait de l'espérance. Le fou qui couvait sous la cendre a déterminé tout à coup l'incendie.

Tout le monde sait que l'un des caractères les plus saillants de la folie consiste précisément dans les efforts que fait le fou pour échapper son mal. La ruse de quelques malades met parfois en défaut l'expérience de médecins spécialistes eux-mêmes. Voici, à ce sujet, pour terminer cette courte esquisse, un fait assez curieux que je tiens du gardien qui m'a accompagné partout dans l'hospice.

Il y a quelques années, vers quatre heures de l'après-midi, un ami du directeur étant venu lui rendre visite, le concierge alla aussitôt prévenir le chef de l'établissement que quelqu'un désirait lui parler.

Dans l'intervalle, le visiteur resté seul fut abordé par un beau jeune homme qui se mit très poliment à sa disposition pour lui faire visiter la maison.

Croyant avoir affaire à quelque employé de l'hospice, le visiteur accepta, et voilà nos deux personnages parcourant les allées du jardin, où plusieurs malades étaient assis ou se promenaient.

Au fur et à mesure qu'ils rencontraient les malades, le guide expliquait la folie de chacun d'eux, faisait des réflexions et se promenait même sur leur tête avec une clarté et une sûreté de jugement des plus remarquables.

Guide et visiteur avaient déjà fini leur tournée. Ils revenaient vers la porte d'entrée d'où le directeur les suivait des yeux, lorsqu'un détour de la dernière allée, ils rencontrèrent un gros homme à pensée rebondie et à figure blême qui leur barra le passage.

— Eh ! eh ! mon petit soleil — dit le nouveau venu en cicerone, — voilà ton régime qui finit ; le mien va commencer.

Le guide, pour toute réponse, toisa d'un air de profond mépris celui qui lui avait adressé la parole.

— Oh ! ne fais donc pas tant le fier —

en Portugal, portez cette dépêche à Masséna, qui me demande des renforts que Soult peut seul envoyer, et qui m'envoie pas. Dites au prince d'Essling le véritable état des choses. Il ne doit compter que sur lui-même.

Je passe les termes de la dépêche et les recommandations détaillées dont je fus chargé pour Masséna.

— Vous partirez ce soir, ajouta-t-il. Le maréchal Jourdan vous fournira une escorte.

— Sire, j'ai pas besoin d'escorte.

— Vous savez que tous les courriers sont arrêtés et égorgés ?

— Et le sais.

— Et vous voulez partir seul ?

— Oui, sire. En pays ennemi, il faut avoir dix mille hommes sous ses ordres, ou passer seul.

— Je vois, dit-il, monsieur de Fénétranges (car j'avais dit mon véritable nom), je vois que Mme la comtesse Spada ne m'avait pas trompé. Vous êtes un brave... Au moins ne refusez-vous pas une somme de mille ducats pour former votre équipage et entrer en campagne.

J'acceptai volontiers, mais le Trésor espagnol était tellement à sec que le ministre des finances eut grand-peine à me faire donner vingt ducats, de sorte que je restai peu de profit du bon gracieux de Sa Majesté. A la vérité, toute l'armée en ce temps-là vivait sur l'ennemi, et je me promissais bien, recevant une si maigre solde, de suivre l'exemple de mes camarades.

Pour comble, Joseph me donna, sur ma demande, le brevet de colonel au service d'Espagne, et écrivit lui-même une lettre de recommandation très pressante au maréchal Masséna pour le prier de me donner de l'emploi dans son armée.

Je partis de Madrid le soir même. J'allais enfin retrouver Manléon, et j'étais bien sûr qu'il ne m'échapperait pas cette fois.

ALFRED ASSOLLANT.

(A continuer.)

— (La France.)

Feuilleton du CANADIEN

DU 22 JUILLET 1868.

52

L'AVENTURIER

(1796)

XXXIII

Après avoir bismé mille fois la lettre de Clélie et le post-scriptum de Tibéria, je m'habillai en toute hâte pour aller chez Son Excellence le comte Ettore Spada, mayordomo-mayor de Sa Majesté le roi de toutes les Espagnes, car la protection de Son Excellence n'était pas à dédaigner dans la situation dangereuse où je me trouvais engagé.

En arrivant au palais, je fus reçu avec toute l'étiquette espagnole par les valets de Son Excellence, et j'aurais peut-être été fort embarrassé de tant d'honneur si Mme Spada n'était venue elle-même au-devant de moi et ne m'avait fait un accueil tout à fait cordial.

Emilia n'était presque pas changée, en vérité. Grâce à Dieu, son caractère n'était pas de ceux qu'altèrent ou qu'aggravent les chagrins de la vie. Tout glissait sur elle comme l'eau sur une toile cirée.

Elle ne haïssait jamais, elle se vengeait rarement, elle jouissait du présent, elle ne se plaignait pas du passé, elle ne craignait pas l'avenir, elle était belle marquise et ne se désolait pas d'être devenue comtesse ; elle aimait à plaire à tous, et elle plaisait, elle ne voyait autour d'elle que des visages riants, elle était l'âme d'une cour où les grandes dames n'abandonnaient pas, où les jolies femmes étaient rares, où le roi lui-même — excellent homme qui n'avait que le défaut de croire à sa royauté — était ravi de retrouver quelquefois l'abandon, la grâce, l'esprit, la bonhomie et la simplicité de sa chère ville de Naples ; enfin elle était heureuse et contribuait au bonheur de tous ses amis.

Parmi tant de propriétés, elle engraisait un peu trop vite ; unique défaut de sa cuisine. Sa beauté lombard s'épanouissait comme un fleuve qui déborde

par dessus ses rives et se répand dans la campagne. En un mot elle mûrissait.

Elle avait atteint son midi. Elle était dans tout son éclat ; elle ne pouvait plus que décroître.

Je ne fis pas tout de suite ces remarques, car Emilia ne m'en laissa pas le temps. Pendant qu'elle me parlait, j'admirais ses beaux yeux noirs remplis de bonté, et j'aurais presque dit de tendresse, et j'étais (pourquoi ne l'avouerai-je pas ?) enchanté de rencontrer un visage ami en pays ennemi.

— Asseyez-vous là, cher capitaine, dit-elle en me désignant du doigt une place vide sur son canapé, asseyez-vous, Ettore va venir et sera enchanté de vous retrouver. Il avait tant de plaisir à vous voir autrefois.

Je remerciai Ettore absent du bon souvenir qu'il m'avait gardé de moi, et je protestai que, de mon côté...

— Mais elle, sans m'écouter : — A propos, dit-elle, pendant ce long et terrible voyage, vous n'avez rien dit de ce qui vous amenait en Espagne... De quel pays de sauvages venez-vous donc ? Cette longue barbe, ces cheveux qui flottent sur vos épaules vous donnent un peu l'air de Robinson Crusée.

— C'est un peu de ce que j'ai fait. Un vent d'été étonné ; voilà un singulier vous. Mais vous avez toujours en quelque chose de bizarre dans l'esprit. Est-ce un vent d'amour ?

— Non c'est un vent de vengeance. Comme elle allait pousser plus loin ses questions, Ettore Spada s'en entra.

C'était encore un beau gentilhomme, élégant, de grandes manières, un peu affecté peut-être dans sa mise et un peu trop chargé de bijoux et de broches ; cependant il représentait bien.

Il s'avança vers moi d'un air empressé, me serra dans ses bras comme un vieil ami, et me dit :

— Je sais, mon cher monsieur, quelle reconnaissance je vous dois. C'est votre courage qui a sauvé la vie à mon Emilia. Tout Madrid en parle, et Sa Majesté elle-même

reput celui-ci—parce que les rayons sont dorés, tandis que les autres sont seulement argentés; il n'y a vraiment pas de quoi se rengorger si fort. Tu brilles plus, c'est vrai; mais, grâce aux nuages qui s'obscureissent tout à coup, tu ne brilles pas si longtemps que moi.

—Et que m'importe la lumière blafarde comme ton visage! Un rayon de soleil ne vaut-il pas mieux que tous tes quatuors, que tu sois lue ou demi-lue?

—Insolent! —lit l'homme à la panse.

—Envieux! —répliqua le guide.

Sans l'intervention du directeur, la Lune et le Soleil allaient se prendre aux cheveux.

La cicérone si clairvoyant et son gros interlocuteur étaient deux, sous monnades des plus inoffensives. L'un se croyait l'astre du jour, et l'autre celui de la nuit. Chaque fois qu'ils se reconnaissent, ils se disputaient sur l'excellence de leurs rayons.

QUÉBEC,

MERCREDI, 22 JUILLET 1868.

A nos abonnés.

Nous avons envoyé, au mois de mai dernier, les comptes à tous nos abonnés retardataires; un très grand nombre se sont empressés de les payer, mais d'autres ne nous ont même pas répondu. Nous avertissons donc ces derniers, et disons à ceux de nos abonnés qui doivent de l'argent, qu'ils nous envoient, à quelque temps qu'ils n'ont pas réglé, nous serons obligés de les poursuivre.

Division de la dette.

Depuis quelques jours, le cabinet local a été presque en permanence. Tous les ministres étaient à Québec, mais rien n'a transpiré au dehors. Il est probable cependant que l'on s'est occupé plus particulièrement du règlement de la dette et des revenus communs. Nous espérons que pour la seconde fois nous ne paierons pas la dette des autres, comme au temps de la première union avec le Haut-Canada. Le Bas-Canada a fait assez de sacrifices, en acceptant la Confédération. Il n'est que juste qu'il ne paie pas en sus pour bien des améliorations qui ont été faites dans le Haut-Canada, et pour lesquelles celui-ci lui est redevable de la moitié qu'il a payée de ses propres deniers.

Craignons toujours, « la part du lion », de ce côté-là. Depuis quelque temps, ceux qui ont le plus travaillé pour doter le Bas-Canada des bienfaits de la Confédération, nous consolent en nous prouvant que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, ont plus reçu de nous, qu'ils ne nous ont donné. M. Tilley et le *Journal de Québec* l'ont prouvé, chiffres en mains, et nous les en croyons trop.

M. Tilley, après avoir publié ses données officielles, conclut comme ceci : (Nous reproduisons plus loin la lettre de M. Tilley.)

Il est parfaitement clair que cette année, les dépenses de la Puissance pour le Nouveau Brunswick ont été de 378,170, contre 347,500 l'année dernière. Or, comme l'on sait, ne manie que trop bien les ciseaux.

Le gouvernement local, qui doit être indépendant, surtout en pareille matière, doit nécessairement surveiller de près nos intérêts privés. Il est bien vrai que le règlement de cette dette, est finalement à la disposition, comme presque tout le reste, de la législature fédérale; mais d'un autre côté, les ministres et les représentants de l'ancien Bas-Canada, ont droit de consultation et d'action. Il s'agit de l'avenir et de l'existence de notre pouvoir local, notre dernière et faible planche de salut. Il ne faut donc pas nous la laisser enlever injustement. En effet, il est évident que si la répartition de cette dette commune et des revenus n'est pas équitablement faite, le gouvernement du Bas-Canada va nécessairement se trouver dans une position très critique, faute de moyens pécuniaires. Il faudra recourir à la taxe directe sur ses habitants, et Dieu sait les conséquences qui pourraient en résulter.

D'un autre côté, si le mécontentement et le mauvais vouloir venaient à s'emparer du peuple de la Province de Québec, au point de forcer nos ministres comme ceux de la Nouvelle-Ecosse d'entraver la marche libre du gouvernement fédéral et de lui faire une opposition directe et acharnée, en raison des injustices commises, il est évident que sous les circonstances actuelles la Confédération elle-même finirait par s'écrouler. Il est donc de l'intérêt du Haut-Canada comme du Bas, de toutes les provinces, d'éviter toute espèce de conflits sérieux, dans le règlement de la dette commune entre les provinces de Québec et d'Ontario.

Nous demandons justice et rien de plus, mais le ministère Chauveau, a besoin cependant d'être assés ferme que prudent. S'il faut son devoir, comme nous n'en avons pas de doute, il aura l'opinion publique pour le soutenir, mais s'il allait trop céder de nos justes droits, sur une question qui touche si directement à la bourse de tout citoyen, il subirait plus fortement encore que le cabinet fédéral, la réprobation unanime s'il ne protestait pas de suite et d'une manière péremptoire, contre l'injustice et la spoliation, lors même qu'elle serait soutenue plus tard par une majorité de la législature à Ottawa, il manquerait à son devoir, envers les siens, et l'opinion publique lui en tiendrait un compte sévère.

Par la nomination des lieutenants-gouverneurs pour l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, l'organisation des gouvernements locaux, tel que pourvu par l'acte d'Union, se trouve maintenant complète par toute la Puissance.

Cependant, pour ce qui regarde l'Ontario, cette nomination ne paraît pas avoir satisfait pleinement cette province, et l'honorable M. Howland n'est pas vu d'un œil favorable par une certaine partie de la population.

Les torques vont même jusqu'à lui faire un crime de son origine et le regardent comme un *Yankee illettré* incapable de remplir dignement un poste aussi éminent. Le *Globe* nous dit que Sir J. A. MacDonald doit se rendre à Toronto pour la cérémonie de l'installation, afin d'empêcher que le tout ne soit un fiasco.

Si la rumeur qui nous est venue ces jours derniers, que l'honorable premier d'Ontario et son cabinet entier devaient s'abstenir d'assister à la cérémonie de l'inauguration, est fondée, cela semblerait bien présager de fâcheuses complications, sinon une résignation de cabinet.

Mais, dans tous les cas, cette affaire de famille ne pourra troubler bien gravement l'harmonie qui règne dans l'administration générale des affaires de la Puissance. Il y a bien assez de la difficulté néo-écossaise, qui est d'un tout autre caractère et ne paraît pas encore prête d'en arriver à une solution.

Les hon. MM. Archambault et Oulmet sont partis hier après midi pour Gaspé.

Bazar de St. Romuald.

Nos lecteurs se rappelleront que le bazar, pour l'embellissement de l'Eglise de St. Romuald, se continue aujourd'hui et toute la semaine. Le vapeur fait, durant la journée, plusieurs voyages, dont l'un à 8 heures, à 11 heures et à 5 heures P. M.

Le vapeur *Queen* fera aussi un voyage à 6 heures. On nous prie de faire remarquer que ceux qui se rendent au bazar n'auront rien à payer, à bord du vaisseau.

L'élection du Quartier Montcalm s'est terminée hier soir, en faveur de M. O'Hare qui a triomphé de son concurrent, M. Gilman, par une majorité de 13 votes. Le succès de M. O'Hare est dû à ce que M. Voyer, l'un des candidats, a résigné en faveur de M. O'Hare, ce qui a donné à ce dernier Monsieur un certain nombre de votes de Canadiens français.

Certain journaux de Montréal critiquent sévèrement la conduite du juge Drummond, dans l'affaire de Garner.

La *Gazette de Montréal* dit que lorsque la nouvelle loi de milice sera en force, quelques uns des bataillons de volontaires de Montréal seront licenciés et que les autres seront incorporés dans deux régiments de 600 à 700 hommes chacun. Mais ceci n'affectera en rien la cavalerie, l'artillerie, les ingénieurs, ni la brigade du Grand Tronc qui demeureront sur le même pied qu'à présent.

Les rapports du trafic du chemin de fer, Great Western, pour le mois de juin, établissent que les recettes ont été de \$247,322, contre \$231,822 pour le mois correspondant de l'année dernière.

Les recettes du Grand Tronc pour la même période ont été de \$378,170, contre \$347,500 l'année dernière.

Les recettes du chemin de fer d'Ottawa à Brockville ont été de \$224,58, contre \$11,592 l'année dernière et celles de St. Laurent à Ottawa, ont été de \$3,274, contre \$3,362 l'année dernière.

Le Rev. Père Dowd, de l'Eglise de St. Patrick de Montréal, a lu au prône dimanche dernier, une lettre du pape rémerciant les catholiques parlant la langue anglaise, de Montréal, des sommes d'argent envoyées pour le soutien des troupes pontificales.

Nouveaux insolubles.

La *Gazette officielle* de samedi dernier, contient la liste suivante des nouveaux insolubles :

W. Hall, Dundas; Jas. Benson, Walkerton; John Morrison, Huntington; W. Ross, Wallace; N. L. S. Dano, Hamilton; Besset et Freeze, Montréal; Jos. Dufresne, Montréal; W. Porteous, Ottawa; J. C. Park, Montréal; Curran et Watchell, Montréal; Cester Stewart, Crosby, Sud; Daigle et Leranger, Standford; Thos. Hales, Peterborough; Thos. Swallow, Ottawa; Harts et Fontaine, St. Barnabé; John Ryan, Trois-Rivières; Daniel Mackay, Kingston.

La compagnie Buckland.

On annonce, pour cette semaine, une nouvelle troupe d'acteurs, connue sous le nom de « compagnie Buckland » qui a été donnée, hier soir, sa première représentation. Ces acteurs sont loin d'être, nous dit-on, une compagnie d'élite, (*Star Company*), et le nom de « Buckland » n'est en réalité qu'un pseudonyme pour mieux attirer les gens. On nous informe de plus, que la plupart d'entre eux, forment partie de la fameuse compagnie qui sous la direction de M. Cole a visité récemment notre ville et la même qui a fait si jute figure à la Salle Musicale. M. Cole n'a pu le temps de retourner aux Etats-Unis, et de revenir avec la plupart de ses mêmes acteurs, croyant changer l'auditoire en changeant le nom de sa troupe.

Son succès d'hier soir, n'a pas été grand, et cela suffit pour prouver de nouveau que Québec ne s'en laisse pas si facilement imposer par des gens venus de l'étranger pour affubler le titre pompeux de *Star Company*.

Nous recevons de MM. Boucher et Lavigne, marchands de musique No 354, rue St. Jean, un livret de 20 pages intitulé « Catalogue abrégé de Nouveautés Musicales pour piano et chant publiées et importées par Boucher et Lavigne, No 354, rue St. Jean.

On voit par ce Catalogue que MM. Boucher et Lavigne ont une collection bien choisie et

assez considérable de musique de tous les genres.

On peut aussi se procurer chez ces messieurs, des instruments de musique de toutes sortes.

tour de Police.

Benjamin Wagner, trouvé coupable d'assaut et de batteries sur la personne de Victor Richard, a été condamné à cinq chaînes et six mois de prison.

Tangway ne Lavoye pour mémo offense, 50 cents de prison ou dix jours de prison.

On a procédé à la preuve dans l'affaire de Kennedy, James Wood, Hanington et Lynch pour assaut et batteries et la cause a été prouvée en délit.

Un nommé Bergeron a donné caution de garder la paix vis-à-vis de son gendre pendant 6 mois.

Les cinq aventuriers qui se sont rendus au bord du vaisseau *Beaver* et ont commis des assauts et batteries, jeudi dernier, ont été envoyés à la cour des sessions du quartier de septembre prochain, sans les admettre à caution.

tour du Recorder.

Une vieille femme ivre et convalescente d'avoir insulté les passants, sur la rue Richmond, à 10 heures, lundi dernier, a été emprisonnée pour un mois.

Une jeune fille de 18 ans trouvée coupable d'un vol luitu une autre de 10 ans a été condamnée à payer deux piastres et les frais ou 15 jours de prison.

La cour a aussi condamné à 1 piastre et les frais ou 15 jours, un jeune homme qui a assailli un lauréat qui refusait de lui donner un coup de lait pour le rafraîchir.

Lettre de M. Tilley.

(Du « Journal de St. Jean », N.B., 10 juillet.)

M. l'éditeur,

Comme il existe beaucoup de malentendus dans cette Province, relativement à la dette imposée par la Puissance et le Parlement, et aussi à propos des effets produits par l'Union sur les habitants de cette partie de la Nouvelle-Ecosse, je désire publier quelques faits recueillis pendant la première année d'expérience que le Nouveau-Brunswick a faite de l'Union et prie le public de les prendre soigneusement en considération.

Les dépenses, en moyenne, dans le Nouveau-Brunswick, pour les chemins, ponts et l'éducation, pour les sept années terminées en Octobre 1866 ont été de \$223,649 par année. La somme estimée par des actes de la Législature, et votée pour ces besoins l'année qui a précédé l'Union, était de \$257,370, pendant que le montant voté pour la même année par la législature locale en 1868, la première année de l'Union a atteint \$273,990; \$16,580 de plus que l'appropriation de 1867 et \$40,311 au-dessus de la moyenne des dépenses des années précédentes.

Ces chiffres démontrent clairement que, en tant que les besoins locaux sont concernés, il y est pourvu avec plus de la libéralité sous le système de l'Union que durant les années qui précéderont la Confédération.

Je donne à présent un état des taxes des années fiscales 1866-67, et comparé aux collections faites sur toutes les années de la Nouvelle-Ecosse, pendant le 30 juin 1868. Les revenus de l'année fiscale 1866-67 ont été de \$1,021,765 ont été collectés dans le Nouveau-Brunswick, des Douanes, de l'impôt du chemin de fer, des charges pour les marins malades ou invalides, des fonds sur les phares et les bouées. Que du 1er juillet 1866 au 30 de juin 1867, il n'a été perçu que \$850,115 de moins des sources de revenu; tandis que durant la 1ère année de l'Union, il a été perçu de la douane, comme impôt de chemin, phares, marins malades et invalides, bouées et balises, etc., droits d'estampilles, etc., toutes sommes de \$906,250, indiquant une réduction de taxes comparée à 1867 de \$14,244, et à 1866 de \$115,515. La somme de \$906,450 payée au trésor de la Puissance provient :

Douanes, impôts de chemins de fer, droits de phares, bouées et balises, etc., bonds, etc., mines et balises, \$890,000
Département du Revenu de l'Intérieur, 24,000
Droits sur la circulation des banques, 2,250
\$906,250

Ceci comprend toutes les items d'impôts dont le produit est passé au trésor de la Puissance. Pour compléter le montant reçu du Nouveau-Brunswick par le gouvernement général, nous devons ajouter la différence entre ces recettes et les dépenses du chemin de fer E. & N. A. Le surintendant m'a fourni un état montrant que les recettes excéderont les dépenses ordinaires de \$29,946 dont il faut déduire \$13,400 payées pour locomotives, charbon à feu, et pour le chemin, laissant une balance à ajouter, au profit de la Puissance, de \$16,546, élevant la contribution du Nouveau-Brunswick au Trésor de la Puissance pour l'année, aussi près que possible de \$902,710.

Je vais maintenant donner les sommes payées ou à être payées par le trésor de la Puissance, au crédit du Nouveau-Brunswick pour l'année finissant le 30 juin 1868, moins les \$410,764 payées pour « Stock », et pour subsides de chemin de fer :

Intérêt sur la dette du Nouveau-Brunswick commission et charges, y ayant rapport, \$378,000
Subsides au gouvernement local, 314,637
Salaires du Lieutenant-Gouverneur, 9,415
Salaires des Juges, et dépenses d'explorations, 25,200
Marine et pêche, phares, bouées, balises, etc., 50,525
Pénitencier Provincial, 8,200
Dépenses d'élection, 4,725
Pour explorations géologiques, 1,000
Immigration et quarantaine, 2,000
Milice d'état tel que fourni par l'auteur du département de la milice et dont 27,000 pour camp d'instruction et contribution à l'association des carabiniers provinciaux, 56,761
Subsides aux steamers, 17,000
Inspection de bateaux à vapeur, 1,700
Indemnité et protection du revenu, comprenant l'excise et l'enregistrement maritime, 55,000
Déficit des Bureaux de Poste, estimé à, 24,000
\$939,163

Ces chiffres montrent que durant la 1ère année de l'Union, le Nouveau-Brunswick a reçu du trésor de la Puissance \$939,163, moins des fins auxiliaires, avant l'union, nous pourrions nous-mêmes, et \$16,553 de plus que la somme provenant de toutes sources de revenus que nous avons payé au trésor général. En conséquence, nous n'avons pas fourni un seul piastre au gouvernement. Les Départements publics, la Chambre, les besoins de vapeurs océaniques, la surveillance des chemins de fer interocéaniques, l'acquisition et l'agrandissement de la résidence du Gouverneur Général, la construction et la réparation des édifices publics, la publication des lois, les impressions publiques; en voilà autant pour l'année qui vient d'écouler.

Les dispositions de l'acte d'union et l'appropriation de la chambre requérant pour l'année courante \$1,082,473 ou \$169,763 de plus que nous n'avons payé au trésor de la Puissance durant l'année écoulée.

On peut les constater comme suit :

Intérêt sur la dette du Nouveau-Brunswick commission et charges, y ayant rapport, \$378,000
Subsides au gouvernement local, 314,637
Salaires du Lieutenant-Gouverneur, 9,415
Salaires des Juges, et dépenses d'explorations, 25,200
Déficit au pénitencier, 8,200
Observatoire, 1,700
Explorations géologiques, 5,000
Immigration et quarantaine, 2,000
Milice, habillement, écoles militaires, exercices, loyers de salles militaires, casernes, 80,000
Communication par la vapeur, 10,000
Lumières, bouées, balises, phares, marins malades ou invalides, etc., 48,150
Cure-môle pour le havre de St. Jean, 22,000
Administration des pêcheries, 5,000
Les Indiens, 1,700
Dépenses pour la délégation du Nouveau-Brunswick, 29,200
Collection et perception du revenu de la douane et de l'Excise, 48,000
Déficit du Bureau de Poste, 24,000
\$1,082,473

Et ceci sans compter \$1,175,000 votées pour le paiement des subsides du chemin de fer.

Il est parfaitement clair que cette année les dépenses de la Puissance pour le Nouveau-Brunswick, sont au delà du revenu perçu, et que cette année comme l'année dernière, nous ne contribuons en rien aux dépenses du Gouvernement, de la Chambre, des Départements ni aux dépenses du chemin de fer interocéanique, ni pour la milice.

Certainement les gens du Nouveau-Brunswick n'ont aucun droit de se plaindre relativement à la question financière.

S. L. TILLEY.

St. Jean, 9 juillet, 1868.

Bulletin politique.

On lit dans le *Courier des Etats-Unis*, du 20 :

En vertu d'un article de la Constitution qui invite le Président des Etats-Unis à soumettre au Congrès toutes les propositions qu'il juge utiles à l'intérêt public, M. Johnson vient d'envoyer aux deux Chambres un message qui s'attaque aux institutions fondamentales du pays, et propose, sous forme d'amendement constitutionnel, d'apporter des modifications considérables dans les origines mêmes des pouvoirs publics.

Le premier et le plus important de ces amendements change radicalement le mode de nomination du Président et Vice-Président des Etats-Unis; il abolit l'élection au second degré et la remet au vote direct du peuple.

Les trois autres amendements sont relatifs au remplacement du chef du pouvoir exécutif en cas de vacance par mort, démission ou révocation; à l'élection des sénateurs au Congrès, et à l'immovibilité de la magistrature.

Le seul de ces objets qui ait une importance vitale, c'est la question du vote direct pour l'élection présidentielle. Ce n'est pas la première fois qu'elle est soulevée, et, fait le fait, il ne s'agit pas ici d'une simple question, mais d'une formule politique qui, dans la pratique, touche aux plus hauts intérêts de la démocratie. L'expérience a démontré que l'effet que le vote à deux degrés tend à fausser le suffrage populaire et à le mettre à la merci de tous les partis; c'est l'instrument le plus complaisant des minorités rebelles; c'est par lui que les élections, au lieu d'être l'expression collective de toutes les opinions individuelles, ne sont plus que le monopole des politiciens de profession, c'est-à-dire d'une oligarchie essentiellement corrompue et corruptrice, avide, sans scrupules et sans souci des intérêts de la nation.

Le général Jackson, le plus perspicace des hommes d'Etat et le plus intelligent des présidents qu'ait eus les Etats-Unis, en a fait l'objet d'une sagesse recommandation dans son premier message annuel au Congrès, et cinq fois il l'a reproduite avec de nouvelles instances dans le cours de son administration. « Au peuple, disait-il, appartient le droit de nommer son premier magistrat, et il faut qu'il puisse jamais être frustré de ce droit, soit par l'interférence des collèges électoraux, soit, dans certains cas, par la chambre des représentants. »

C'est grâce aux manœuvres favorisées par les conventions nationales, à la manipulation des collèges électoraux, aux agitations électorales et au système de vote à deux degrés habilement exploité par les meneurs des associations, sans remonter plus haut, la plupart des nominations présidentielles. C'est à l'aide de cet ingénieux mécanisme, lequel n'a rien à faire avec l'esprit des institutions démocratiques, qu'en 1844 Polk a été élu, malgré une majorité de vingt-trois mille voix au profit de Clay et de Birney; qu'en 1848 Taylor a obtenu la majorité des votes électoraux, quoique, en fait, le vote populaire, c'est-à-dire le vote direct, donnât une majorité effective de cent cinquante mille voix à Cass et à Van Buren; qu'en 1856 Fremont et Fillmore ont eu une majorité de quatre cent mille voix sur Buchanan, qui n'en a pas moins été nommé Président; qu'en 1860, sur quatre millions de voix, Lincoln en a obtenu un million de moins que Douglas, Breckinridge et Bell réunis, et qui n'ont pas obtenu un seul vote.

Les nouvelles de l'extrême Sud sont assez inquiétantes. Une dépêche de Galveston annonce qu'une émeute des plus graves a éclaté le 15 à Millican (Texas) sur la ligne du chemin de fer central de cette Etat. Il paraît qu'il y a eu des discours incendiaires d'un prêtre blanc, les nègres de cette localité ont été soulevés et ont voulu prendre un citoyen blanc nommé W. Halliday, coupable de la place intervenue pour empêcher la perpétration de cet acte, et à la suite d'un combat en règle, dix ou douze nègres restèrent sur le terrain. Le lendemain, ayant reçu des renforts, ils revinrent à la charge et un nouveau combat s'engagea. Enfin des troupes arrivèrent le surlendemain et désarmèrent les émeutiers qui étaient fortifiés dans la place. On estime à soixante le nombre des noirs dans cette échauffourée.

A la Nouvelle-Orléans, il y a eu avant hier un grand meeting de ratification de la plateforme et des candidatures démocratiques. Toute la population néo-écossaise était sur pied, et les résolutions de ratification ont été acclamées au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

On annonce que M. Thomas Ewing, de l'Ohio, qui M. Johnson avait désigné pour remplacer M. Stanton au département de la guerre, est gravement malade; on désespère même de le sauver.

On annonce que M. Johnson a fait signer un décret par lequel il a nommé pour inspecteur et inspecteur du Revenu de l'Intérieur, M. M. Tupper.

On annonce que M. Johnson a fait signer un décret par lequel il a nommé pour inspecteur et inspecteur du Revenu de l'Intérieur, M. M. Tupper.

On annonce que M. Johnson a fait signer un décret par lequel il a nommé pour inspecteur et inspecteur du Revenu de l'Intérieur, M. M. Tupper.

On annonce que M. Johnson a fait signer un décret par lequel il a nommé pour inspecteur et inspecteur du Revenu de l'Intérieur, M. M. Tupper.

On annonce que M. Johnson a fait signer un décret par lequel il a nommé pour inspecteur et inspecteur du Revenu de l'Intérieur, M. M. Tupper.

est parti pour une inspection dans les provinces du bas.

L'association des carabiniers de la Puissance a complété son rapport concernant les prix. La liste sera publiée demain dans les journaux locaux. Quelques uns de ces prix sont considérables.

La température est plus froide.

Peterboro, 20.—A 5 heures P. M., aujourd'hui, un froid considérable a envahi plusieurs baies du Grand Tronc, tel que des hôtels, des magasins, etc. On ne connaît pas exactement le montant des pertes; mais on croit qu'elles s'élèveront à six mille piastres, presque entièrement couvertes par les assurances. L'origine du feu n'est pas connue. Les maisons brûlées appartenaient à B. A. Morrow, Esq.

Toronto, 20.—L'année dernière pendant les 15 premiers jours de juillet, il est mort 15 personnes; cette année pendant la même période il y en a eu 62. Cet accroissement est attribué à la chaleur excessive que nous avons eue. St. Jean, N.B., 20 juillet.—Des nouvelles de Fredericton parlent d'autres dommages causés par la dernière tempête. Le moulin à scie de Spyrkard a été frappé par la foudre et endommagé. A Nawack, 12 moutons ont été tués. A Tracadie, sur la rive nord, un geyser de 15 ans a été tué.

MM. Tilley et Tupper sont arrivés en cette ville de Halifax samedi soir. M. Tupper est parti ce matin pour Ottawa.

Toronto, 20 juillet.—Un employé du Grand Tronc a été trouvé mort dans le langard au fret hier. L'un des préteurs de l'Eglise St. Michel est tombé frappé d'un coup de soleil hier.

Le *Globe* publie ce matin un article sur l'élection de West York, dans lequel il institue que M. George Brown serait le candidat le plus acceptable.

L'installation du lieutenant-gouverneur, à l'Hôtel du Parlement, n'est le sujet d'aucune conversation. Il paraît que ce sera une petite affaire. Sir John A. MacDonald sera ici demain soir.

Montréal, 21.—Le gouverneur Howland est en date au envoyé de nombreuses invitations pour un grand parti qui doit avoir lieu demain soir.

On parle de M. Henry Howland, frère du gouverneur, de M. John MacDonald d'ici devant le représentant de Toronto et de l'hon. Geo. Brown, comme devant représenter West York en parlement.

Le juge Monk, le juge Coursol et les Drs Beaubien et Boyer, ont inspecté la prison et ont trouvé que treize détenus étaient atteints d'aliénation mentale.

Les hôpitaux de la garnison ont été inspectés et ont été trouvés exempts de toutes maladies contagieuses.

Il y a eu plusieurs cas de coup de soleil, mais aucun n'a été fatal.

ETATS-UNIS.

Philadelphie, 18.—Les employés de la compagnie du gaz, qui étaient en grève, ont réussi à obtenir une augmentation de salaire, et ont repris l'ouvrage. La cité est maintenant suffisamment éclairée.

Une dépêche d'Ottawa dit qu'un agent de Brigham Young est à prendre des arrangements pour le transport de plusieurs milliers d'émigrants à l'extrémité du chemin de fer du Pacifique; on en attend 2,000 la semaine prochaine.

New-York, 18.—Les steamers *City of Boston* et *Boris* sont partis aujourd'hui pour l'Europe, emportant \$16,600 en espèces.

Les rapports de mortalité pour cette semaine constatent 1,142 décès, ce qui présente une augmentation de 228 sur le total des décès de la semaine précédente. Audeux de 50 par cent proviennent de coups de soleil et autres causes accidentelles de l'extrême chaleur.

Chicago, 18.—Des dépêches spéciales de différentes places de l'Illinois, de l'Iowa et du Wisconsin, annoncent que les moissons sont abondantes.

Boston, 20.—Le brick anglais *Mohawk*, capt. Fraser, est arrivé à Gloucester samedi ayant plusieurs hommes de son équipage aux fers, pour s'être révoltés. Dans cette révolte, un homme a été tué.

Cincinnati, 21.—Plus de 100 personnes dans les hôtels de Owensboro, Ky., ont été empoisonnées en buvant du lait à leur souper, samedi soir. Toutes ont en convalescence.

Il y a eu 15 coups de soleil aujourd'hui et hier dont 5 ont été fatals.

New-York, 21.—Le correspondant du *Herald* à Haiti dit que l'ordre de M. Hallieter, ministre américain, requérant tous les réfugiés de quitter le consulat, a répandu la consternation dans la ville. Le ministre est fortement blâmé. Il prétend avoir reçu de Washington l'ordre d'en agir ainsi. Les autres consuls étrangers ont donné protection à ceux qui l'ont demandé.

Nouvelle-Orléans, 20.—Les dernières nouvelles de Millican, Texas, rapportent que les troubles continuent toujours. Les nègres ont eu des officiers civils et au bureau des franchises, l'ordre de se disperser. Il n'y a qu'une petite troupe de soldats sur les lieux.

EUROPE.

Londres, 19.—Une démonstration populaire a eu lieu aujourd'hui en faveur des mesures introduites dans le Parlement pour l'abolition de l'esclavage en Irlande. Une procession composée d'ouvriers portant des bannières et des rubans verts, s'est rendue à Hyde Park où une assemblée monstre fut organisée. Après des discours par plusieurs orateurs, des résolutions dénonçant fortement la Chambre des Lords pour avoir rejeté le bill de suspension ont été adoptées. Il y avait environ 20,000 personnes à l'assemblée et l'ordre n'a pas été troublé.

Des rapports de la moisson dans toutes les parties des trois royaumes démontrent que la récolte du blé excédera la moyenne des autres années.

Les débris se succédaient les uns aux autres sans interruption. Nous avons tout raison de croire que la foudre a fait du dégât en plusieurs endroits. Cet orage s'est prolongé plus d'une heure et la pluie a été abondante.

Ce matin, le soleil s'est levé beau et resplendissant et l'on respirait un air pur et frais débarrassé de toute poussière.

Le thermomètre marquait 93 degrés, hier à l'ombre.

LA MUSIQUE SUR L'ESPLANADE.—Le corps de musique du 53me régiment a joué hier soir sur l'esplanade et avait attiré un grand nombre de dames et de messieurs qui s'y étaient rendus dans le double but d'entendre de la belle musique et de faire la pousière qui remplit les rues les plus fréquentées. Sur les 8 heures ou 9 heures l'on voyait que le temps s'assombrissait du côté du Nord et que quelques éclairs sillonnaient les nues, mais l'on avait vu le temps se couvrir ainsi que les jours précédents, on pensait que le tout n'était rien autre chose qu'un indice de chaleur.

Cependant, comme le quatrième morceau de musique était prêt de s'exécuter l'orage éclata. Alors chacun dut prendre ses jambes à son cou et fuir à toute hâte du côté du logis. L'esplanade était maintenant en ce moment une scène de confusion inexprimable, et l'on a remarqué que le sexe en jupon ne se laisse nullement dévaner à la course par le sexe en culotte.

LES RECOLTES.—Les récoltes sont déjà commencentées dans le Haut-Canada. Elles sont partout très abondantes.

LA FUMÉE.—La fumée provenant de feux dans les bois a été cause que le steamer *Prince of Wales* est échoué à la Pointe aux Anglais, en descendant du Carillon, lundi.

ECOLE MILITAIRE.—M. Frédéric Jagi, de St. Simon, comté de Rimouski, a obtenu un certificat de 2e classe à l'école militaire, après avoir subi l'examen d'usage.

BUREAU DE POSTE.—Dix huit nouveaux bureaux de poste ont été ouverts au Canada depuis le premier juillet et 2 ont été fermés.

PRESENT.—Un magnifique piano a été offert à Lady MacDonald samedi après-m

